

FAFCE

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES EN EUROPE

FÖDERATION DER KATHOLISCHEN FAMILIENVERBÄNDE IN EUROPA

FEDERATION OF CATHOLIC FAMILY ASSOCIATIONS IN EUROPE







2014 – 20ème anniversaire de l'Année internationale de la famille 15 mai – Journée internationale des familles

Conférence d'anniversaire, 15 mai 2014 Au Comité économique et social européen (CESE), Rue Belliard 99, Brussels – Room JDE 51



DOSSIER DE PRESSE

15 mai 2014 : 20^e Journée Internationale de la Famille, Bruxelles

2014 : 20^e anniversaire de l'Année Internationale de la Famille et 20^e anniversaire de la Journée Internationale de la Famille

2014 est une année importante pour la famille dans le monde entier, car elle marque le **20**ème anniversaire de l'Année Internationale de la famille et de la Journée Internationale de la Famille, toutes deux proclamées en 1994 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

La Journée internationale de la Famille, fêtée **tous les 15 mai** depuis vingt ans, a pour ambition de mieux faire connaître les questions et les **enjeux relatifs à la famille**, mais aussi d'améliorer la capacité des nations à adopter des **politiques cohérentes** pour y faire face.

Aussi, pour sa 61° Conférence internationale qui se déroulera à Bruxelles du 12 au 15 mai prochains, la Commission internationale des relations du couple et de la famille (ICCFR) a décidé de faire toute sa place à cet événement qui constitue une occasion importante de promouvoir la famille.

ICCFR: chaque année, une conférence internationale dans un pays différent

Chaque année depuis 60 ans, l'ICCFR organise une conférence internationale dans un pays différent. Ces conférences, qui durent trois jours, proposent aux participants une réflexion nouvelle sur le couple et les relations familiales à partir d'un thème déterminé.

L'ICCFR part du fait que des sociétés stables et prospères sont fondées sur le bon fonctionnement des relations conjugales et familiales.

La Commission se donne pour objectifs de faire progresser la recherche sur ces questions, d'en faire connaître les résultats au niveau international et d'organiser des activités qui peuvent contribuer à résoudre les problèmes qui se posent dans ce domaine.

DOSSIFR DF PRESSE

2014: un anniversaire doublement soutenu par l'ICCFR

La **61**^e **Conférence internationale annuelle de l'ICCFR**, co-organisée cette année par la **Fédération des Associations Familiales Catholiques en Europe (FAFCE)**, fera doublement honneur à la Famille.

Tout d'abord en retenant comme **sujet de travail** les **trois thèmes choisis par l'ONU** à l'occasion des 20 ans de la Journée internationale de la famille :

- la solidarité entre les générations,
- l'équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle,
- la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Mais également en clôturant ce cycle de conférences par **un événement spécial le 15 mai**, Iournée internationale de la Famille.

15 mai 2014 à Bruxelles : une fête spéciale pour la Famille

Le vingtième anniversaire de la Journée Internationale de la Famille aura lieu le 15 mai 2014, de 9h à 13h au **Comité économique et social européen** :

CESE Rue Belliard, 99 - Bruxelles.

Ce jour-là, en lien avec les **Nations Unies à New York**, l'ICCFR et la FAFCE célèbreront les familles, fondement et avenir de notre civilisation.

Durant cette matinée, nous accueillerons plusieurs **intervenants, fervents promoteurs de la Famille issus de différents secteurs de la société** : ONG, représentants des institutions européennes, représentants de la société civile et associations de parents. Ils viendront rappeler, dans un **esprit constructif et positif**, combien la **famille doit être protégée**, **défendue et promue en Europe ainsi que dans le monde**.

Parce que nous souhaitons que cet **anniversaire** soit véritablement celui de la famille, nous donnerons également la parole aux mères et aux pères de famille.

Pour clore l'événement, les participants seront invités à une réception permettant à ceux qui le souhaitent de prolonger les discussions et d'approfondir de façon plus personnelle les thèmes abordés durant la conférence.

L'événement est ouvert à tous les participants de la 61e Conférence internationale de l'ICCFR, mais aussi à tous ceux, particuliers et professionnels, qui s'intéressent à la promotion de la famille et de ses intérêts : ONG, élus, parents, étudiants, *think tanks*, associations familiales, acteurs de la société civile, etc.

Programme

09.00 – 09.30: Welcome and registration.

Moderator: Maria Hildingsson, Secretary General, FAFCE.

09.30 – 10.00: Opening and introduction to the theme of the conference

- Mrs Kinga Joo, EESC.

- Giuseppe Barbaro, Vice-President, *FAFCE*, Italy.

- Marc Morris, President, ICCFR, Belgium.

10.00 – 10.40: EU at the crossroads: can the family mainstreaming lead the EU

out of the crisis? - A double perspective: public policy and a family

voice

- Tobias Teuscher, Secretary of the Intergroup on Family, Children's

Rights and Intergenerational Solidarity, European Parliament.

- Branka Moynan, wife and mother, Brussels

10.40 – 11.00: Coffee break.

11.00 – 12.15: Round table and debate with NGO representatives

Looking ahead: What Europe can do for families and what present

and future families desire

- From a youth perspective: Daniel Wiśniewski, Director, World Youth

Alliance Europe.

- From a motherhood perspective: Olalla Michelena, Secretary General,

MMM - Make Mothers Matter Europe.

- From a carers' perspective: Madeleine Wallin, President, FEFAF -

European Federation of Parents and Carers at Home.

12.15 – 12.30: Round up talk and perspectives for the future

Maria Hildingsson, Secretary General, FAFCE.

Following the conference, all conference delegates are invited to a celebration reception at the European Economic and Social Committee.

Twentieth Anniversary of the International Year of the Family, 2014



The twentieth anniversary of the International Year of the Family (IYF) offers an opportunity to refocus on the role of families in development; take stock of recent trends in family policy development; share good practices in family policy making; review challenges faced by families worldwide and recommend solutions.

Owing to rapid socio-economic and demographic transformations, families find it more and more difficult to fulfil their numerous responsibilities. Many struggle to overcome poverty and adequately provide for the younger and older family members. It is also more and more difficult for them to reconcile work and family responsibilities and maintain the intergenerational bonds that sustained them in the past.

In response to these trends, the preparations for the twentieth anniversary of the IYF will focus on exploring family-oriented policies and strategies aiming mainly at confronting family poverty; ensuring work-family balance and advancing social integration and intergenerational solidarity. The preparatory process is to accelerate progress in family policy development; demonstrate its relevance for overall development efforts and draw attention to the role of different stakeholders in achieving these goals.

The preparations for the twentieth anniversary will include:

- International and regional expert group meetings gathering family experts and practitioners to explore recent family trends; analyse family-oriented policies and programmes and review good practices in family policy making.
- Research activities, including background papers on family poverty, work family balance and intergenerational solidarity.
- Exchange of good practices in family policy.

- Observances of the International Days of Families focusing on the themes for the twentieth anniversary.
- Side events at the Commission for Social Development.
- Government, civil society, academic and private sector initiatives at the national level.
- Findings and recommendations from these activities are to guide future action in effective family policy design, monitoring and implementation.

Governments, United Nations agencies and bodies, intergovernmental and non-governmental organizations, research and academic institutions and the private sector are encouraged to play a supportive role in promoting the objectives of the twentieth anniversary for the benefit of families worldwide.

United Nations (UN): International Day of Families, 15 May 2014



Families Matter for the Achievement of Development Goals International Year of the Family + 20

A special observance of the International Day of Families will be hold next 15 May in UN Headquarters. This event commemorates the twentieth anniversary of the International Year of the Family and will feature a panel discussion on 'Families Matter for the Achievement of Development Goals.' A landmark, fully illustrated, commemorative publication by Tudor Rose 'Family Futures' will be presented and a copy offered to participants. It is open to the public and will be followed by light lunch (If you need a pass to enter the UN premises, please open the flyer below and click on RSVP link at the bottom). It will also be webcast at UN Web TV

The International Day of Families in 2014 marks the twentieth anniversary of the International Year of the Family established by the United Nations General Assembly in 1994 to raise awareness of the importance of families, promote knowledge of socioeconomic and demographic trends affecting families and stimulate efforts to respond to challenged faced by families.

Over the years, the international community has recognized the importance of families for the achievement of development goals. Families remain active agents of development and their numerous contributions to development deserve more recognition and support.

In preparation for the anniversary, the following major development themes of importance to families and policy makers alike took centre stage:

- Confronting family poverty and social exclusion
- Ensuring work-family balance
- Advancing social integration and intergenerational solidarity within families and communities

The research and international and regional reviews of these topics conducted as part of preparations for the anniversary, indicate that family- oriented policies contribute to poverty reduction, better outcomes for children, greater gender equality, improved workfamily balance and stronger intergenerational bonds. We have ample evidence that policies in those areas are effective, contribute to the achievement of internationally agreed development goals and should be advanced further.

The observance of the International Day of Families this year is to commemorate the 20^{th} anniversary of the International Year of the Family with an aim to encourage a more concerted action on the part of Governments and civil society to add families to post 2015 development agenda.

The Day is to sum up and illustrate recent contributions of civil society, Governments, academic institutions and the private sector to the well- being of families worldwide.

The event is open to the public and targets civil society, Permanent Missions, academics and practitioners as well as private sector representatives. It will feature inter alia:

- *Families Matter:* a *c*ivil society led panel discussion reflecting on the role of civil society in support of families
- Focus on Families in Development: an academic panel discussion showcasing recent developments in family research and advocacy
- Interactive discussions and recommendations for future action on family issues
- Launch of *Family Futures*, a fully illustrated landmark publication by Tudor Rose commemorating the IYF +20
- Documentary showcasing examples of contributions of civil society to the wellbeing of families worldwide
- Declaration of Civil Society on the Occasion of the 20th Anniversary of the International Year of the Family

The annual observance of the International Day of Families reflects the importance the international community attaches to families and is an opportunity to demonstrate support to families. Governments, non- governmental organizations, educational institutions and individuals are encouraged to organize observances of the Day to raise awareness of issues relating to families and increase the knowledge of the social, economic and demographic processes affecting families. Such observances can promote a better understanding of the functions, strengths and needs of families.

International Day of Families by Year and Theme:

- **2014:** "Families Matter for the Achievement of Development Goals; International Year of the Family + 20"
- **2013:** Advancing Social Integration and Intergenerational Solidarity
- **2012:** "Ensuring Work-Family Balance"
- **2011:** "Confronting Family Poverty and Social Exclusion"
- **2010:** "The impact of migration on families around the world"
- **2009:** "Mothers and Families: Challenges in a Changing World"
- 2008: "Fathers and Families: Responsibilities and Challenges"
- **2007:** "Families and Persons with Disabilities"
- **2006:** "Changing Families : Challenges and Opportunities"
- 2005: "HIV/AIDS and Family Well-being"
- **2004:** "The Tenth Anniversary of the International Year of the Family: A Framework for Action"
- **2003:** "Preparations for the observance of the Tenth Anniversary of the International Year of the Family in 2004"
- 2002: "Families and Ageing: Opportunities and Challenges"
- **2001:** "Families and Volunteers: Building Social Cohesion"
- **2000:** "Families: Agents and Beneficiaries of Development"
- 1999: "Families for all ages"
- 1998: "Families: Educators and Providers of Human Rights"
- 1997: "Building Families Based on Partnership"
- 1996: "Families: First Victims of Poverty and Homelessness"

More informations: www. http://family2014.org/



ICCFR, the International Commission on Couple and Family Relations

(Commission international des relations du couple et de la famille)

About ICCFR

Established in 1953 as the IUFO Commission on Marriage and Marriage Guidance (subsequently: Commission on Marriage and Interpersonal Relations) it adopted its current title in 2001 so as to make clear the focus of its work. Its extensive international membership includes organisations and individuals involved in couple and family therapy, relationship education, social work, mediation, psychology and psychiatry, research, social policy, family courts and the law, and family organisations. As a result the Commission sustains a groundbreaking interdisciplinary dialogue about couple and family relations and the support provided for them by the professions.

Mission statement

ICCFR - CIRCF believes that stable, flourishing communities are based on thriving couple and family relations.

The Commission dedicates itself to the advancement and world-wide dissemination of knowledge about those relationships, and to activities promoting their well-being. It provides an international forum in which individuals and organisations can engage in a multidisciplinary dialogue about the issues and challenges couple and family relations face, and about the means by which the related professions can collaborate in responding to them.

Organisation

A Board of ten or twelve members drawn from different regions of the world plans and manages the annual conferences and the Commission's international communications. Its work is supported by an Honorary General Secretary. Members meetings held during each conference inform Board members about current interests and concerns and about possible future Commission activities. The Commission's purposes and agenda are determined internally while fostering positive working relations with other international bodies.

Conferences and communications

The annual international conferences address topics reflecting the current activities and concerns of the membership. Those events bring innovative activities and new thinking about couple and family relations to the attention of their participants and result in publications which reach a much greater readership, worldwide. Conference reports are

sent to the WFO and a range of interested governments, NGOs and professional bodies. Those reports and main conference papers are held in the database of GIDS (Institute of Sociology, KU Leuven, Belgium) and recent ones are available as separate publications.

The conferences also expand and revitalise the Commission's active international network of family-related professionals and organisations and promote collaborative activity. Thus, with a minimum of bureaucracy, the worldwide exchange of information and experience is promoted between those whose work connects with and supports couple and family relations – the Commission's primary purpose.

By responding to the invitations of national organisations or institutions the Commission is able to ensure that its conferences are held in a different part of the world each year. About twenty countries are usually represented at those events.

The Commission's conferences are carefully structured as working meetings which draw on the experience and expertise of all who participate. Plenary keynote presentation sessions are complemented by numerous workshops addressing specific topics in more detail and by working groups which relate themes and topics to participants' own working environments. These working groups are central features of the conferences, generating high levels of participation and of creativity, and providing settings in which new members quickly engage in dialogues with a direct relevance to their own special interests. The continuing involvement of key national institutions and eminent practitioners has been attributed to the very significant benefits of the international multi-disciplinary activities of the working groups.

ICCFR: Last conferences

2013 London, England: "Surviving the crisis: Putting the couple relationship at the heart of an early intervention agenda for families"

2012 Boston, USA: "Collaboration Instead of Collision: Family Law, Social Policy and Joint Practice."

2011 Ghent, Belgium: "Family and social workers: A successful marriage?"

2010 Malta: "Empowering Families as Sustainable Partners in Social Policy"

2008 Helsinki, Finland: "Sustaining successful marriages and relationships: dream or reality?"

2007 Edinburgh, Scotland: "Barriers to Access: Finding Paths to Inclusiveness"

2006 Lyon, France: "Families and Democracy - Compatibility, Incompatibility, Opportunity or Challenge?"

2005 Vienna, Austria: "Differing Needs: Societies' Responses to children, parents, families, couples and the older generation"

Plus d'informations sur www.iccfr.org

DOSSIER DE PRESSE

CESE, le Comité économique et social européen



Mission du CESE

Engagé dans la construction européenne, le CESE contribue au renforcement de la légitimité démocratique et de l'efficacité de l'Union européenne (UE) en permettant aux organisations de la société civile des États membres d'exprimer leur avis au niveau européen. Le CESE accomplit trois missions essentielles:

- contribuer à ce que les politiques et la législation européennes soient mieux adaptées aux réalités économiques, sociales et civiques en assistant le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne grâce à l'expérience de ses membres, leur représentativité, le dialogue et la recherche du consensus en privilégiant l'intérêt général;
- favoriser le développement d'une Union européenne plus participative et plus proche des citoyens en étant l'enceinte institutionnelle de représentation, d'information, d'expression et de dialogue de la société civile organisée;
- promouvoir les valeurs qui constituent le fondement de la construction européenne et faire progresser, en Europe comme dans le monde entier, la démocratie, la démocratie participative et le rôle des organisations de la société civile.

Fonctionnement du CESE

Le Comité économique et social européen (CESE) est la plateforme institutionnelle consultative grâce à laquelle les représentants des milieux socio-économiques européens peuvent et doivent exprimer leurs points de vue de manière formelle sur les politiques communautaires.

Il leur permet ainsi de conseiller le Conseil, la Commission européenne et le Parlement européen et de participer pleinement au processus décisionnel de l'Union européenne.

Plus d'informations sur www.eesc.europa.eu

FAFCE, la Fédération des Associations Familiales Catholiques en Europe



Dans le contexte du 20ème anniversaire de l'année international de la famille (2014), la FAFCE souhaite promouvoir la famille en tant que sujet de droits et contribuer ainsi au renforcement de ces droits qui existent déjà et sont consacrés dans les instruments juridiques au niveaux international, européen et national.

La FAFCE a signé la Déclaration de la Société civile à l'occasion du 20ème anniversaire de l'Année international de la famille:

Déclaration de la Société Civile dans le Cadre du XXeme. Anniversaire de l'Année Internationale de la Famille

Les signataires mentionnés ci-dessous, représentants des organisations de la société civile, professeurs d'université, et personnalités politiques,

Affirmant le droit de fonder une famille, comme décrit par l'article 16 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme,

Reconnaissant que la famille constitue l'ossature de la société et qu'elle joue un rôle crucial en matière de développement social, c'est à elle que reviennent en premier lieu l'éducation et la socialisation des enfants. De même, y sont inculquées les valeurs telles que la citoyenneté et le sentiment d'appartenance à la société. La famille prend en charge et encadre ceux de ses membres qui en ont besoin, qu'il s'agisse des enfants, des personnes âgées ou des malades, sur le plan financier et autre, en les protégeant dans la mesure du possible, [1]

Rappelant que le rôle assumé par la famille en matière de protection sociale est particulièrement crucial en ces temps d'incertitude et de vulnérabilité accrue. Cependant, la famille a de plus en plus de difficultés à remplir ses multiples fonctions et à s'acquitter de toutes les responsabilités qui lui sont confiées, [2]

Soulignant que les politiques qui ont pour objectif l'amélioration du bien-être des familles se sont montrés très efficientes et de grande valeur dans plusieurs domaines du développement social et que les objectifs du millénaire pour le développement ne pourront être atteints si les familles n'ont pas lesmoyens d'y contribuer, [3]

Exprimant la volonté de collaborer étroitement et de façon coordonnée avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies sur les questions relatives à la famille, y compris celles ayant trait aux préparatifs en vue de la célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille. [4]

- 1. Accueillent l'appel des Nations Unies à célébrer le vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2014, notant l'opportunité qu'elle nous donne de réviser les politiques destinées à la famille entendue comme une façon parmi d'autres de contribuer au développement de la société [5], soutenant l'objectif de répondre aux difficultés auxquelles sont confrontées les familles et de guider les efforts nationaux pour améliorer le bien-être des familles dans le monde entier [6] et l'intégration de la perspective de famille [7] à travers l'introduction d'un rapport d'impact familial comme une des composantes obligatoires et permanentes du processus législatif;
- 2. Exhortent les Etats membres à améliorer et renforcer la perspective de famille dans le processus législatif à tous les niveaux, en tenant compte des conséquences des politiques socioéconomiques sur les familles ; à développer, promouvoir et mettre en pratique des politiques pour l'amélioration des conditions de vie des familles ; et d'augmenter le pouvoir d'action des familles en reconnaissant leur rôle en matière de cohésion sociale et le développement économique; [8]
- 3. Invitent les Etats membres à reconnaître le droit des familles à recevoir les ressources et l'assistance sociale nécessaire ainsi que le droit de vivre d'une façon compatible avec la dignité humaine, rappelant qu'il s'agit d'une matière d'une grande importance pour les familles monoparentales, les familles nombreuses et les familles d'immigrants ; développer, promouvoir et mettre en pratique des politiques visant la fin de la pauvreté des enfants au travers de l'éradication de la pauvreté des familles et de l'instauration de nouvelles politiques sociales, économiques et éducatives afin d'éviter la transmission de la pauvreté entre les générations ; et promouvoir la mise à disposition de services intégrés pour les familles, des politiques et pratiques fiscales cherchant l'amélioration du bien-être des familles, y compris des avantages fiscaux sur les biens et services destinés aux produits et services de la petite enfance; [9]
- 4. Demandent aux Etats membres de reconnaître et de communiquer la valeur pour l'économie et la société de la réconciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle ; de développer, rendre accessible et diffuser l'accès à des congés parentaux suffisamment longs, correctement financés et flexibles ; de promouvoir le développement des compétences et les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie familiale ainsi que pendant les périodes de transition, afin de faciliter le retour au marché du travail des parents ; et qu'ils améliorent le dialogue entre les législateurs et

les autres partenaires intéressés en la matière, y compris les familles, les associations familiales, les entreprises, les syndicats et les employeurs afin de développer et d'améliorer les politiques et les pratiques visant l'amélioration du bien-être des familles aux lieux de travail; [10]

5. Encouragent les Etats membres à faciliter la solidarité intergénérationnelle, les relations familiales et de couple de qualité, des programmes d'aide aux parents ; des services de grande qualité de garde d'enfants ainsi que d'autres services parallèles d'aide aux familles ; promouvoir et développer des mesures actives qui améliorent le bien-être psychologique des enfants et des jeunes en tenant compte des différentes situations familiales ; à prévenir la violence, les addictions et la délinquance juvénile ; à promouvoir une bonne transition entre les études et le travail ainsi que la stabilité économique des jeunes afin de faciliter la formation et la stabilité des familles particulièrement parmi celles qui disposent de ressources socio-économiques instables; et à promouvoir et développer des politiques publiques pour les personnes âgées au sein de la famille, et ce, en particulier dans les cas où il est fait appel à des soins spécifiques, tels que pour les individus touchés par la maladie d'Alzheimer ou par des maladies semblables. [11]

^[1] Cf. Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille et au-delà, 29 novembre 2010, A/66/62-E/2011/4, n. 3. Cf. Résolution pour la préparation et célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille, 28 novembre 2012, A/C.3/67/L.12/Rev.1.

^[2] Ibidem, n. 4.

^[3] Ibidem, n. 10.

^[4] Cf. Résolution de l'ECOSOC à propos de la préparation et célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille, 30 août 2012, E/RES/2012/10.

^[5] Cf. Rapport du Secrétaire général des Nations Unies à propos de la préparation et célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2014, 11 novembre 2011, A/67/61-E/2012/3, n. 57.

^[6] Ibidem, n. 4.

^[7] Cf. Résolution pour la Préparation et la célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille, 28 November 2012, A/C.3/67/L.12/Rev.1., n. 1.

^[8] Cf. Rencontre Européenne d'experts sur la famille "Affronter la pauvreté familiale et l'exclusion sociale; assurer la conciliation entre famille et le travail ; avancer dans l'intégration sociale et les relations intergénérationnelles en Europe" (Bruxelles, 6 –8 Juin 20

Un appel de la FAFCE à la Commission européenne à l'occasion de la Journée internationale de la famille 2013 :

Invest in the Family, Families are Europe's wealth!

Families are the basic units of society, and a family has a value of its own. It is more than just the simple sum of its members. From an economic perspective the family is not only a consumer but also produces riches. In fact, families are Europe's wealth!

As Europe is facing a deep and multiple crisis, with economic, demographic and foremost human costs, there is a huge pressure on each family. The family is the first place to which each one of us would turn for help and the solidarity within and between families, and across generations is an invaluable asset for our continent.

Austerity measures are necessary to contain and hopefully resolve the current crisis, every mother or father is aware of the need to make ends meet. However, the temptation to cut spending in the area of family policy and family friendly policies (taxation, balance between family life and work in the employment sector...) is a threat to every family.

Families need sufficient resources, therefore full employment is of utter importance. However, families also need balance between their family life and work. The experience and invisible work within the family are also an asset for employers, and should be rightly valued.

Families need time together, therefore flexible leave schedules for both mothers and fathers who care for their children or other family members in need are essential, just as common free time for each family, every week.

Families need sufficient and appropriate services, therefore family mainstreaming in both the public and private sector is necessary.

The FAFCE calls on the political decision makers in Europe to consider the priceless value that each family represents and to invest in the family through family policies and family friendly policies that consider the family as an ally of society!

FAFCE: Qui nous sommes-nous?

La Fédération des Associations Familiales Catholiques en Europe (FAFCE) a été fondée en 1997. Elle est reconnue par le Conseil de l'Europe comme Organisation Non-Gouvernementale et dotée du statut participatif. Son Secrétariat général est situé à Bruxelles.

La FAFCE œuvre à la fois envers les institutions de l'Union européenne et envers le Conseil de l'Europe. Nous assurons la **représentation politique pour toutes les familles**, d'un point de vue catholique, c'est-à-dire **en nous référant à l'enseignement social et familial de l'Eglise catholique ainsi qu'au témoignage de foi et au savoir empirique des chrétiens au sein de l'Eglise et de la société.**

La FAFCE est une organisation parapluie. Pour nos membres, **nous sommes un organe de communication et d'échanges d'expériences à l'échelle européenne** dans les domaines de la **politique familiale et la pastorale des familles**. De fait nos associations membres fournissent une importante expérience de toutes les questions relatives à la famille et la vie des familles.

Notre vision : « les familles, trésor de l'Europe »

La famille est le lieu central et le point de départ pour la formation de ressources humaines dans la société. Nous voyons dans la famille – fondée sur le mariage de l'homme et la femme – la meilleure base pour le fonctionnement du couple parental et pour l'épanouissement des enfants.

La communauté familiale est la cellule de base de la société, où le don de la vie est accueilli et accompagné jusqu'à la mort. Nous affirmons avec fermeté la dignité de tout homme, particulièrement au début et à la fin de sa vie.

En règle générale, la famille constitue l'espace social où les enfants construisent des relations fiables, prennent confiance et se développent pour devenir des personnes responsables. Aussi faut-il reconnaître les parents comme les premiers éducateurs de leurs enfants, les encourager et les accompagner dans leurs efforts éducatifs.

Les enfants sont la ressource la plus importante pour l'avenir de chaque société. Une promotion plus étendue et directement utile pour les familles est du devoir et de la responsabilité de tous les acteurs politiques et sociaux.

Les investissements des parents pour éduquer leurs enfants et leur garantir toutes les chances de réussite sont considérables. Aussi ont-ils droit à une compensation des coûts supportés et à une reconnaissance adéquate de leurs efforts. Il incombe à tous les acteurs politiques et sociaux de garantir une combinaison équilibrée de moyens financiers, de temps et de services aux familles: un soutien aux besoins des familles et une meilleure promotion de la famille (modes de garde, petite enfance et personnes âgées...).

Les parents ont le droit de décider eux-mêmes comment répartir leur temps entre activité professionnelle et vie familiale. Par ailleurs, le choix de renoncer à une activité professionnelle en faveur du travail au sein de la famille doit être compensé par des transferts financiers adéquats. En outre, il est indispensable de restructurer les conditions cadres du monde du travail de façon à ce qu'elles prennent mieux en compte les besoins des familles.

Parents et enfants forment une communauté de générations et de responsabilités réciproques. La solidarité entre les générations doit être renforcée par la responsabilité de l'ensemble de la société en proposant des systèmes adéquats de protection sociale.

Cellule de base de la société, la famille devrait naturellement avoir droit à la protection et au soutien de de l'Etat et de la société. Cependant, beaucoup de familles en Europe n'en bénéficient pas assez. Bien souvent, la famille est considérée comme un objet à administrer et non comme un sujet qui prend part activement à la vie dans la cité. Pourtant, les familles ne sont-elles pas les mieux situées pour connaître leurs propres besoins et les exprimer, par exemple à travers des associations familiales qui peuvent agir au niveau politique ?

Nos actions

Depuis son Secrétariat général ouvert en 2009 à Bruxelles, la FAFCE effectue un travail de **veille et d'analyse de l'actualité politique, législative et juridique européenne** dans les domaines qui concernent la famille à tous les stades de la vie: équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, droit de la famille, éducation, bioéthique.

Par des **actions de lobbying** et **campagnes de sensibilisation de l'opinion publique**, la FAFCE influence la prise de décisions dans ces domaines auprès de la Commission européenne et le Parlement européen, et auprès du Conseil de l'Europe.

La FAFCE est doté d'un **statut participatif auprès du Conseil de l'Europe** depuis 2001 et est à ce titre membre de la Conférence des Organisations internationales non-gouvernementales du Conseil de l'Europe. Elle est également **habilitée à déposer des réclamations collectives, un mécanisme juridique prévu dans le cadre de la Charte sociale européenne** qui permet de signaler des manquements des Etats membres au respect des droits sociaux prévus par la dite charte.

En 2013 la FAFCE a déposé deux réclamations collectives: l'une contre l'Irlande concernant la **protection des enfants victimes de traite humaine**, l'autre contre la Suède au sujet de l'absence de **droit d'objection de conscience pour le personnel médical** dans ce pays.

Évènements

La FAFCE organise et co-organise régulièrement des conférences et autres types d'événements, parmi les derniers :

- Conférence sur les Droits de la famille au Conseil de l'Europe, à l'occasion du 30ème anniversaire de la Charte des Droits de la famille, 1er octobre 2013
- Conférence sur l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, en préparation du 20ème anniversaire de l'Année internationale de la famille au Parlement européen, Bruxelles, 15 mai 2013
- Projection de «Boutique de l'Orfèvre» de Karol Wojtyla au Parlement européen à l'occasion de la semaine internationale du mariage, 2012
- Conférence sur la valeur ajoutée du 'travail invisible' à la cohésion sociale au Comité économique et social européen, 2011.

Membres

ACER, République tchèque

Ass. of Cath. Fam. V. Ghika, Roumanie

CNAFC, France

Family solidarity, Irlande

FdK, **Allemagne**

FORUM, Italie

HKRS, **Slovaquie**

KMR, Slovaquie

KFS, Tyrol du Sud

KFÖ, Autriche

Lithuanian Family Centres, Lituanie

MAKACS, Hongrie

Polska Federacja Ruchów Obronyżycia, Pologne

Stowarzyszenie Przymierze Rodzin, Pologne

Mouvements associés

Cana Movement, Malte

Cro-Bios. Croatie

Familias, Royaume Uni

Christian Families - Light of the Orient, Ukraine.

Présidences

1997-2000 : CNAFC, **France**

2000-2003 : KFS, **Tyrol du Sud**

2003-2006 : KFÖ, **Autriche**

2006-2009 : FdK, Allemagne

Depuis 2009 : CNAFC, France

Plus d'informations sur www.fafce.org

DOSSIER DE PRESSE